



AUTO- ECOLE BOURIETTE

Référent Handicap

Monsieur Jean Michel BOURIETTE

Notre établissement n'étant pas équipé (véhicule) pour enseigner la conduite automobile à des candidats ayant un handicap physique notre référent handicap « Monsieur JM Bouriette » a pour rôle d'accompagner et de conseiller les personnes handicapées vers un établissement spécialisé dans le domaine mais également de leur indiquer les sources de financement possibles pour la formation.

Référent Pédagogique :

Monsieur Cédric BOURIETTE

Référent en charge avec les élèves :

Monsieur Cédric BOURIETTE

L'auto école spécialisée pour les personnes à mobilité réduite est :

L'auto-école CONTACT à Tarbes

L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CHEZ CFM BOURIETTE

Nous avons identifié différents types d'handicaps et les incapacités ou capacités réduites qu'ils peuvent engendrer. La réglementation concernant la conduite automobile interdit l'accès à certains handicaps. Quand nous ne pouvons pas accueillir les futurs apprenants nous les orientons vers les partenaires identifiés.

LE HANDICAP MOTEUR

Incapacités ou capacités réduites à :

- Se déplacer
- Changer de position
- Prendre et manipuler un objet
- Coordonner certains gestes
- Communiquer (parler et écrire) dans le cas de déficiences motrices d'origine cérébrale.

LE HANDICAP VISUEL

- Incapacités ou capacités réduites à : voir, lire et écrire, se déplacer.

LE HANDICAP AUDITIF (oui sous certaines conditions)

Incapacités ou capacités réduites à :

- Entendre,
- Parler et maîtriser le langage,
- Nouer des relations avec l'environnement.

LE HANDICAP PSYCHIQUE

Incapacités ou capacités réduites à :

- Communiquer (langage désordonné),
- Maintenir en continu une stabilité de la pensée, de la perception, du comportement, de l'humeur, de la conscience et de la vigilance,
- S'autonomiser et s'adapter.

LE HANDICAP INTELLECTUEL

Incapacités ou capacités réduites à :

- Fixer son attention, acquérir des connaissances et des compétences, nouer des relations avec l'environnement, communiquer : produire et émettre des messages ; en recevoir et les comprendre, s'autonomiser et se socialiser, se repérer dans l'espace, apprécier la valeur de l'argent

L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CHEZ CFM BOURIETTE

LE HANDICAP CONSÉCUTIF À UNE MALADIE INVALIDANTE

Incapacités ou capacités réduites à :

- **Se déplacer, supporter l'effort physique, soutenir un effort en continu sans ralentissement majeur (fatigabilité).**

Pour toutes vos questions veuillez-vous adresser à :

Monsieur BOURIETTE Jean Michel

Mail : autoecole.bouriette@gmail.com

Liste des Partenaires du CFM Bouriette dans le cadre du HANDICAP

Délégation APF France handicap Hautes-Pyrénées
9 rue des Gargousses
65000 Tarbes
tél. : 05 62 93 86 07

APF France handicap – Délégation des Hautes-Pyrénées
Site web www.apf.asso.fr
Coordonnées ZI Nord - Route d'Auch
65 800 AUREILHAN
Tél : 05 62 93 54 87

**Maison Départementale des Personnes
Handicapés (MDPH)
des Hautes-Pyrénées**
Place Ferré
65000 TARBES
Tél : 05 62 56 73 50

CAP EMPLOI
8 allée des Tilleuls
65 000 TARBES
Tél : 05 62 93 87 54

Service prestataire APF des Hautes-Pyrénées
9 rue des Gargousses – Quartier Arsenal
65 000 TARBES
Tél : 05 62 31 78 02
